

Rose Marie vous a relaté les diverses démarches et actions de la CODEF au cours de ces 20 ans et le site vous permet de constater l'étendue de ses actions et de sa représentativité.

Je vais me permettre quelques anecdotes qui ont marqué les démarches des fondateurs de la CODEF pour la défense des intérêts stratégiques des petites et moyennes ASBL.

En 2003, ils ont été reçus très froidement par la Ministre Madame Arena qui ne voulait rien entendre. Un débat sur l'antenne de *Liège Matin* avec votre serviteur fut très tendu. Elle n'écoutait pas mes arguments avec la complicité du journaliste que j'ai soupçonné de couper mon micro au point tel que mes amis à l'écoute m'ont reproché de ne pas avoir été suffisamment convaincant.

Certaines fédérations des secteurs du non-marchand nous recevaient avec un dédain certain jusqu'à nous prendre pour des comiques. Mais, plus elles refusaient de nous écouter, plus nous étions insistants et convaincus du droit des petites et moyennes ASBL.

Selon ces fédérations, nos activités devaient être, soit supprimées parce qu'existantes par une volonté électoraliste, soit reprises par des ASBL reconnues membres leur fédération si elles s'avéraient utiles. Elles voulaient défendre leur pré-carré et récupérer les budgets qui auraient dû être prévus pour nos petites et moyennes ASBL... Mais, surtout, elles comptaient sur notre lassitude et notre renoncement.

Il faut aussi signaler que les syndicats ne soutenaient pas notre démarche parce que nous ne relevions d'aucune commission paritaire. Cela était incompréhensible puisqu'il y allait de la sauvegarde de milliers d'emplois !

René Grosjean et Hubert Darimont qui nous ont malheureusement quittés, tous deux anciens membres imminents de cabinets ministériels, connaissaient particulièrement bien les mondes politiques et administratifs. De très nombreuses entrevues bienveillantes et polies nous furent accordées par tous les partis politiques sans que cela ne fassent bouger les choses. Cependant, devant notre insistance et nos arguments, les barrières se sont doucement levées.

Un jour, nous devons rencontrer un ministre. Il se fit remplacer par un de ses collaborateurs. Hubert Darimont, excédé, réagit avec aplomb et lui signala que nous ne voulions pas rencontrer un «second couteau». Stupeur dans l'assemblée, heureusement calmée par la grande diplomatie de René Grosjean et paradoxalement écoute attentive du représentant du ministre. Les coups de gueule ne se perdent pas toujours...

Une journée de grève fut organisée par les petites et moyennes ASBL et certains permanents syndicaux qui avaient, enfin, bien compris l'enjeu pour l'emploi. Des cars furent réservés pour une manifestation organisée à Namur devant le cabinet de la Ministre de l'emploi Madame Arena. Cela fit dire à Hubert Darimont : « *Les amis, vous me faites faire l'incroyable, moi, un général retraité dans un piquet de grève, le monde à l'envers* ».

Et puis, grâce à notre détermination, des membres de certaines fédérations, de « l'UNIPSO », de grandes ASBL reconnues, des administrations wallonnes et fédérales ont reconnus le bien fondé de nos revendications et ils nous ont aidé à trouver et obtenir des solutions

transitoires qui permettaient de sauver l'essentiel, c'est-à-dire la survie des emplois de nos associations et des multiples services à la population.

Deux actions qui ont consolidé et aidé nos membres furent les conventions avec un secrétariat social et un service de médecine du travail. Elles ont permis une économie substantielle pour nos membres.

Les revendications de reconnaissance et des subventions équitables pour toutes les ASBL ne furent pas obtenues pour autant, même si, au cours de ces vingt longues années, certaines furent rencontrées.

Le chemin fut et est encore long puisque les négociations dans les CP, les nombreux projets de lois ou arrêtés ministériels imposent à la CODEF, grâce notamment à sa qualité de Fédération officielle d'employeurs multisectoriels, une vigilance de tous les instants pour que soit respectés les intérêts de tous ses membres.

Heureusement, nous avons eu de la chance lors du recrutement pour le poste de coordination de la CODEF. Par le plus grand des hasards, une dame s'est présentée spontanément à nos entretiens de sélection. Elle venait d'apprendre l'appel à candidature. Elle n'avait donc pas eu le temps d'envoyer une candidature écrite. Déçus par les autres candidats, nous lui avons permis de se présenter. Quelle heureuse surprise ! Elle répondait parfaitement à nos critères et nous l'avons engagée sans tarder. Une décision qui a permis à la CODEF de se professionnaliser et de se développer dans les domaines que vous connaissez. Cette dame, vous l'aurez reconnue : Rose Marie Arredondas !

Je suis certain que grâce à la reconnaissance de la CODEF comme fédération patronale officielle, notre coordinatrice, Rose Marie Arredondas, aidée efficacement par une équipe multidisciplinaire compétente et d'un professionnalisme reconnu par les membres et tous les partenaires et interlocuteurs, assurera avec sa forte et judicieuse conviction permanente les intérêts de tous les membres. Je me permets de rappeler que l'objectif principal et fondamental de la CODEF est la défense de leurs activités culturelles et sociales et la mise à disposition et le développement de services adaptés à leurs besoins.

Je me dois de terminer par un remerciement chaleureux aux fondateurs et administrateurs successifs pour leur engagement et leur collaboration bénévole et je voudrais adresser une mention spéciale à Jean-Marie Smets pour son rôle de trésorier au cours de ces 20 ans.

Le grand âge étant là, je me devais de passer le témoin, mais je suis certain que le nouvel Organe d'administration assura avec succès la poursuite efficace et le développement des services à tous nos membres.

Je souhaite à la CODEF et à tous ses membres de poursuivre avec succès leurs objectifs et d'obtenir une juste reconnaissance de la part de toutes les structures politiques et administratives.

Merci pour votre bonne attention !

**Henri Rousseau**

*Membre fondateur de la CODEF*



Rue de la Station, 25F à 4670 Blegny  
Mail : [codef@codef.be](mailto:codef@codef.be)  
Téléphone : 04/362 52 25  
IBAN BE47 7512 0079 4080  
N° BCE 0478.328.675  
RPM Liège

Avec le soutien de

